



RILLIEUXLAPAPE.FR

LES TROTTINETTES DOTT TOUJOURS EN LIBRE-SERVICE

TRANSPORTS, ENVIRONNEMENT

28/02/2022

Opérateur européen de la micro-mobilité partagée, Dott a lancé son service de trottinettes en libre-service à Rillieux-la-Pape en octobre 2021 dans le cadre d'une expérimentation, aujourd'hui reconduite jusqu'en octobre 2022.



Réservées aux plus de 18 ans (sur justificatif lors de l'installation de l'application smartphone), 150 trottinettes électriques sont mises à disposition aux usagers jusqu'en octobre 2022.

La location de la trottinette se fait via l'application smartphone gratuite de l'opérateur Dott, avec différentes utilisations possibles :

- ▶ Un trajet unique : 0€ le déblocage, puis 0.29€ par minute, assurance complète incluse
- ▶ Un abonnement, avec différentes formules proposées :
 - "Pass 2 Trajets" - 2.99€ pour 2 trajets de 30 minutes
 - "Pass Journalier" - 6.99€ pour 10 trajets de 30 minutes
 - "Pass mensuel" - 34.99€ pour 60 trajets de 30 minutes
- ▶ Une tarification solidaire est proposée avec 75 % de réduction sur l'ensemble des tarifs.
Réservé aux habitants du Rhône, bénéficiaires d'une allocation Pôle emploi ou d'un CIE, CAE ou CDDI; personnes en contrat "Parcours itinéraire emploi renforcé"; jeunes chômeurs âgés de 18 à 24 ans inscrits à Pôle emploi; jeunes de 18 à 24 ans bénéficiaires du FAJ; personnes bénéficiaires de la CMUC, de la CSS ou de l'AME; collégiens, lycéens et étudiants boursiers; élèves en SEGPA, ULIS, ITEP et IME; personnes non imposables dès 65 ans; personnes non imposables et retraitées dès 60 ans; anciens combattants et veuves d'anciens combattants de 65 ans et +; jeunes majeurs de l'Aide Sociale à l'enfance de la Métropole de Lyon; contrat du Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), promo 16-18 ans de l'AFPA.

Sur le modèle des Vélov', l'utilisateur peut se rendre d'un point A à un point B sans avoir à ramener la trottinette à son point de départ. La trottinette peut être prise et déposée dans [l'une des 30 aires dédiées](#) et matérialisées sur le territoire de la Ville.

Si la trottinette est mal stationnée (vérifiable grâce à la géolocalisation des trottinettes), la location ne s'arrête pas et le compteur continue de tourner, avec une facturation plus importante pour l'utilisateur. Si la trottinette s'aventure dans une zone interdite, le moteur se coupe et un signal sonore retentit, indiquant à l'utilisateur de regagner la zone de circulation.

Les trottinettes doivent rouler sur les pistes cyclables lorsqu'il y en a, ou à défaut sur la chaussée, mais en aucun cas sur les trottoirs, sauf pour aller ranger ou déposer l'engin sur une aire de stationnement dédiée.

L'ensemble du service est géré par l'opérateur Dott, désigné par la Ville suite à un appel d'offre, qui assure la gestion et l'entretien de sa flotte de trottinettes. L'opérateur assure aussi le remplacement des batteries déchargées ou la bonne répartition sur le territoire de la ville. A noter : l'ensemble de ces opérations sont effectuées en vélo ou fourgonnette électrique.

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE
Hôtel de ville - 165, rue Ampère
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/actualites-20/les-trottinettes-dott-toujours-en-libre-service-13693.html?cHash=c5db852614e123ec67d4e017e0613ab2>